



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



08160849

Déposé au greffe du Tribunal de commerce
de Tournai, le

01 OCT. 2008
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/10/2008 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : BEAUVAL

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Zoning Ouest 10/A, 7860 Lessines, Belgique

N° d'entreprise : 0458.662.025

Objet de l'acte : Nominations -pouvoirs

Texte :

L'assemblée générale ordinaire tenue au siège social le 31 juillet 2008 a reconduit pour un nouveau terme de six ans, échéant lors de l'assemblée générale ordinaire de 2014, les mandats des administrateurs suivants :

- V.D.H.-INVEST S.A., Nederenamestraat, 122 à 9700 OUDENAARDE, représentée par Monsieur Marnix VANDEN HAUTTE ;
- TRIXIMMO S.A., chemin d'Ath, 38 à 7860 LESSINES, représentée par Monsieur Jean-Pierre BRYs ;
- Monsieur Paul VINCKE, Broekstraat, 1 à 9570 LIERDE.

Le mandat de l'administrateur sortant Monsieur Jean-Pierre BRYs, demeurant chemin d'Ath, 38 à 7860 LESSINES, a été prolongé jusqu'au 30 septembre 2008.

L'assemblée a nommé en remplacement avec effet au 1er octobre 2008 Monsieur Frederik BRYs, demeurant chemin du Bas Mont, 24 à 7812 MAINVAULT. Le mandat de Monsieur Frederik BRYs viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Tous ont déclaré accepter leur mandat.

L'assemblée générale a aussi renommé aux fonctions de commissaire : la société civile à forme de société privée à responsabilité limitée (S.P.R.L.) Van Wemmel-Kaekebeke-Bedrijfsrevisoren, Apostelhuizen, 26 V-W-K à 9000 GENT, représentée par Monsieur Albert BAUWENS, Réviseur d'Entreprises et fixe ses émoluments. Ce mandat est conféré pour une durée de trois ans, couvrant les exercices sociaux du 1^{er} février 2008 au 31 janvier 2011

Le conseil d'administration tenu le même jour a renouvelé le mandat de président du conseil d'administration et le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Jean-Pierre BRYs ainsi que les pouvoirs lui conférés antérieurement. Ces mandats viendront à échéance le 30 septembre 2008.

En remplacement, le conseil d'administration a décidé de nommer, avec effet au 1^{er} octobre 2008, Monsieur Frederik BRYs président du conseil d'administration et administrateur délégué. A ce titre, Monsieur Frederik BRYs, conformément à l'article 17 des statuts, pourra sous sa seule signature exercer l'ensemble des pouvoirs de gestion journalière et de représentation de la société.

Jean-Pierre BRYs,
Administrateur délégué,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/10/2008 - Annexes du Moniteur belge